



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

ligne Béziers Neussargues Clermont-Ferrand Paris

Question écrite n° 62578

Texte de la question

M. Kléber Mesquida souhaite attirer l'attention de M. le ministre de l'équipement, des transports, de l'aménagement du territoire, du tourisme et de la mer en ce qui concerne les engagements de l'État dans le cadre du contrat plan État-Régions 2000-2006, sur la ligne Béziers-Neussargues - Clermont-Ferrand - Paris. Le désengagement financier de l'État sur ce dossier depuis 2002 a des conséquences très préoccupantes sur l'avenir de la ligne. Les travaux sont bloqués depuis quatre années. L'infrastructure ferroviaire, voie et installation électrique, s'est dégradée. Sur cette ligne, les réductions de personnels de toutes catégories et une maintenance à minima conduisent à une fragilisation de la sécurité. L'annonce de la suppression du seul train « grandes lignes », « Aubrac », entre Béziers et Clermont confirme la fragilisation de l'avenir de la ligne en matière de trafics supplémentaires dont le feroutage et les TER. Des questions précédentes ont argumenté l'intérêt de la rénovation de cette ligne telle qu'elle avait été prévue dans le contrat plan 2000-2006. Aussi il lui demande de l'informer sur le respect des engagements des contrats plans État-Régions 2000-2006 et sur les dispositifs financiers qui pourraient être mobilisés dans les années à venir.

Données clés

Auteur : [M. Kléber Mesquida](#)

Circonscription : Hérault (5^e circonscription) - Socialiste

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 62578

Rubrique : Transports ferroviaires

Ministère interrogé : équipement

Ministère attributaire : écologie, développement et aménagement durables

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 12 avril 2005, page 3633